

## CIDFF30

## “Quand l’amour finit en salle d’autopsie”

5ème plan de lutte contre la violence faite aux femmes, «on empile les lois, mais une femme en meurt toujours tous les 3 jours. Pourquoi ?». Plus de 400 gendarmes, avocats, magistrats, travailleurs sociaux assistaient au colloque sur l’homicide conjugal porté par le CIDFF30 à l’Atria le 20 novembre. «Quand l’amour finit en salle d’autopsie». «Ce colloque, c’était une première» souligne la directrice du CIDFF 30, Béatrice Bertrand, qui souhaite que le Gard devienne «territoire d’expérimentation» en s’appuyant sur les outils canadiens qui ont fait preuve d’efficacité.

Malgré les dispositifs et l’évolution des mesures, «les chiffres des homicides conjugaux ne baissent pas. 109 femmes et 25 enfants ont été tués par leur compagnon, mari, père en 2017».

### 16 à 20% des homicides

Les homicides conjugaux sont ceux de la sphère intime, intra-familiaux ou commis sur un partenaire ou ex-partenaire intime. Quand un homme tue une femme, c’est un uxoricide, le plus souvent motivé par «si je ne peux t’avoir, personne ne t’aura», et quand une femme tue un homme, c’est un maricide, motivé par «c’était ma vie ou la sienne». Ils représentent 16 à 20% des homicides, un taux «étonnamment stable» démontre une étude nationale. Un homicide est commis tous les 2 jours et demi au sein des couples....

### La logique de l’agresseur

Le crime conjugal reste perçu, en France, comme d’ordre passionnel, «presque excusable [...] Il faut réformer cette vision des choses». #MeToo et autres mouvements ont libéré la parole et les plaintes, y compris pour les cas de violences conjugales, qui ont augmenté (+30% en Ile-de-France, +20% en province). Ce pourrait être un espoir, «mais, dans la réalité, c’est plus compliqué. On travaille encore sur une logique de la victime et



Eric Maurel Christine Drouin Alexia Delbreil

© CCFC

pas sur celle de l’agresseur. Alors les lois c’est bien, mais il faut les dépasser» prône B. Bertrand. L’objectif : mettre à l’essai les outils développés au Québec où les homicides intrafamiliaux ont diminué de 40% en 10 ans. Mesurer la «dangerosité» des situations et dépasser le secret professionnel en cas de danger de mort immédiate. «Il faut se donner les moyens de réagir».

### Dangerosité et passage à l’acte

L’étude menée au CHU de Poitiers, présentée par le Dr Alexia Delbreil, fait émerger des profils d’auteurs et de victimes qui permettent de prévoir le passage à l’acte. Précarité, inactivité, niveau scolaire bas, immaturité, antécédents de violence, dépression, alcoolisme font le lit d’une violence terrible. Il faut apprendre à déceler le moment où le cocktail explosera.

«Au Québec, on s’est interrogé», expliquait Christine Drouin du CRI VIFF (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes) : «Si les différents intervenants avaient joué leur rôle et s’étaient concertés...». Le dispositif mêle préventions auprès des hommes, dépistage des conjoints violents et prise de conscience du danger. Des outils ont été mis en place pour les femmes : un guide

sur la gestion du risque et un questionnaire de «danger assesment» (évaluation du danger). «Tout est un indice, un nouveau compagnon, l’accélération des violences, le harcèlement, des menaces de mort, la présence d’une arme,...». De quoi élaborer un scénario de protection : ne pas rencontrer seule le conjoint violent, récupérer ses affaires avec un policier, changer ses habitudes et surtout porter plainte. «Mais il faut former à accueillir et gérer les propos homicides et les émotions».

### Observatoire gardois

Le procureur de Nîmes, Eric Maurel, veut créer un observatoire départemental des violences faites aux femmes. «Une avancée, mais dès aujourd’hui, on peut agir à la séparation et protéger par éloignement en intervenant sur la carence d’ordonnances de protection et de TGD (Téléphone Grave Danger) ou encore sur le maintien d’une garde partagée ou de l’autorité parentale en cas de parent violent. [...] Il y a toujours un pic de violence à la séparation et aux moments des visites. Nous demandons qu’il n’y ait pas de rencontre, c’est très différent des espaces de rencontres-médiation qui existent. Ca se fait en Suède et a été testé en Seine-St-Denis. On va le mettre en place ici» a proposé B. Bertrand.

SV

CIDFF, 20 rue de Verdun, 30900 Nîmes, 04 66 38 10 70.